

Coopérer dans LEADER : amorcer les dynamiques de coopération (Niveau 1)

Pourquoi cette session ?

La mise en œuvre de projets de coopération entre territoires est l'un des principes fondamentaux de LEADER. Les agents de développement, ayant déjà mis en place des projets de coopération lors d'anciennes programmations, mentionnent souvent qu'il s'agit d'un processus long. Il est donc nécessaire de l'anticiper.

Afin de bien démarrer la coopération 2014-2020, Cap Rural propose une webconférence permettant de poser les bases de la coopération LEADER. Cap Rural renouvelle en 2018 le cycle de trois sessions d'exploration qui ont été réalisées en 2017. Cette conférence est faite pour vous, si :

→ Vous n'avez pas pu assister à la session « Coopérer dans LEADER : amorcer les dynamiques de coopération (Niveau 1) » réalisée en 2017

→ Vous vous posez des questions sur la coopération LEADER et ses spécificités

→ Vous souhaitez un rappel de ces notions

Les deux autres sessions du cycle seront également proposées à nouveau en 2018 sous forme de webconférence : "Coopérer dans LEADER : de l'offre de coopération à la première rencontre (Niveau 2)" et "Coopérer dans LEADER : de la première rencontre à la co-construction du projet de coopération (Niveau 3)".

Une session pour qui ?

→ Vous êtes agent de développement d'un programme LEADER

→ Vous êtes membre d'un comité de programmation et/ou groupe de travail coopération LEADER

Programme

La webconférence est conçue sous forme d'apports méthodologiques, d'outils et d'échanges avec les participants.

Point d'étape sur l'avancement de la coopération LEADER en Rhône-Alpes

Où en êtes-vous sur vos territoires ?

Apports et échanges sur les bases de la coopération LEADER

De quoi parle-t-on ? Quelles sont les grandes étapes ? Quelles sont les spécificités de la programmation 2014-2020 ? Quels sont les freins et leviers rencontrés par les GAL lors de la précédente programmation ? Quelles sont les obligations régionales ?

Echanges et présentation de ressources et méthodologies pour faire émerger les premières pistes de coopération

Quelles sont les phases de l'émergence d'un projet de coopération ? Existe-t-il une ou des méthodes spécifiques pour initier les premiers pas de la coopération LEADER ? Quelles sont les méthodes et outils utilisés par d'autres territoires ? Quelles sont les premières étapes à initier pour se lancer dans la dynamique ?

Veillez noter que seules les personnes ayant suivi cette session en 2018 ou en 2017 pourront solliciter Cap Rural pour un appui sur la coopération LEADER

Intervenantes

→ Animation et intervention : **Marine Rouchouse**, chargée de mission Europe et développement rural, Cap Rural

→ Intervention (à confirmer) : **Véronique Bernard**, chargée de mission LEADER, Service de Développement Rural, Direction de l'Agriculture et du Développement Rural, Région Auvergne-Rhône-Alpes

En pratique

→ **15 février 2018, de 10h à 12h, en webconférence**

→ 12 participants maximum ; date limite d'inscription : avant le 8 février 2018

→ Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))

→ Contact : Marine Rouchouse, 04 72 72 49 76/ 06 77 83 12 76, europa.devru@caprural.org